

Compte Rendu de la session d'automne 2018 de la section 7 du Comité National de la Recherche Scientifique

Du 22 au 24 octobre 2018.

La section 7, pour la suite de la mandature 2016-2021, est composée de :

Patrice Abry - DR, Laboratoire de Physique à l'ENS de Lyon

Pierre-Olivier Amblard (président) - DR, GIPSA-lab, Grenoble

Nicolas Andreff (membre du bureau) - PU, FEMTOst, Besançon

Lucie Baudouin (secrétaire) - CR, LAAS, Toulouse

Sébastien Briot - CR, LS2N, Nantes

Marie Chabert - PU, IRIT, Toulouse

Raphaëlle Chaîne - PU, LIRIS, Lyon

Laurent Condat - CR, GIPSA-lab, Grenoble

Maxime Pelcat - MdC, IETR, Rennes

Christophe Fonte - IR, CRAN, Nancy

Gersende Fort - DR, IMT, Toulouse

Abdoulaye Gamatié - DR, LIRMM, Montpellier

Michel Gay - IR, GIPSA-lab, Grenoble

Nicolas Heraud - MdC, SPE, Corte

Gilles Millérioux - PU, CRAN, Nancy

Denis Lesueur - IE, LAMIH, Valenciennes

Jean-Claude Martin - PU, LIMSI, Orsay

Dimitri Peaucelle - DR, LAAS, Toulouse

Sophie Rosset (membre du bureau) - DR, LIMSI, Orsay

François Rousseau (membre du bureau) - PU, LATIM, Brest

Laure Tougne - PU, LIRIS, Lyon

La section a eu un entretien avec Michel Bidoit, directeur de l'INS2I en présence des Directeurs Adjoins Scientifiques (DAS) INS2I, Jamal Daafouz et Olivier Cappé. Par ailleurs, Jalal Fadili, chargé de mission, et Jamal Daafouz ont tour à tour assisté à une partie des travaux de la section. Enfin, lors des évaluations des membres de leurs laboratoires, certains membres de la section se sont absentés.

La section rappelle qu'elle n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis concernant les concours. La section produit un rapport pour chacun des dossiers évalués, qui est disponible dans l'espace personnel des chercheurs, sur <https://evaluation.dsi.cnrs.fr>. Par ailleurs, la section actuelle propose un site web à l'adresse <http://section7.cnrs.fr>. La section encourage les chercheurs et les laboratoires concernés à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui s'y trouvent soient bien référencés par les moteurs de recherche.

1. Ordre du jour de la session d'automne 2018

- Approbation du procès-verbal de la session précédente, informations ;
- Avis sur l'opportunité d'examiner les dossiers PEDR ;
- Echange avec le directeur d'institut de rattachement ;

- Préparation de la campagne de concours chercheurs 2019 ;
- Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :
 - Point sur les représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2017-2018 ;
 - Avis sur des demandes de création ou renouvellement de LIA, UMI et GDR
 - Cas particuliers d'unités (changement de directeur/adjoint, intégration d'équipes externes) ;
- Examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques ;
- Propositions de noms pour l'attribution de médailles de Bronze et d'Argent 2018 ;
- Évaluation des dossiers concernant les chercheurs :
 - Evaluation (à mi-vague) des chercheurs et réexamen de l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé à la session précédente (à vague) ;
 - Titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
 - Confirmation d'affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que désignation des référents scientifiques des lauréats CR ;
- Propositions en vue des changements de grade de chercheurs (en formation restreinte et hors présence des représentants de la direction):
 - Examen des promotions des chargés de recherche (hors collège C)
 - Examen des promotions des directeurs de recherche (hors collèges B et C)

2. Informations diverses

Le PV de la session de printemps 2018 est approuvé à l'unanimité.

Julien Dubois, membre élu du collège B2, a démissionné de la section 7 du comité national à la fin de la session de printemps 2018. La section tient à le remercier chaleureusement pour tout le travail accompli lors de ces deux premières années de mandat. Son remplacement a été assuré par un appel à candidature suivi d'une élection interne à la section 7 du Comité National, et Maxime Pelcat (Maitre de conférence à l'INSA de Rennes et membre de l'IETR, UMR6164) a été élu en septembre.

- Session de Printemps de la section 7 :

La prochaine session de printemps aura lieu du 3 au 7 juin 2019.

Le bureau de la session de printemps se tiendra le 5 avril 2019.

- Concours CR et DR 2019 :

La section maintient l'audition des candidats au concours DR2.

La présélection sur dossier des candidats CR qui seront auditionnés aura lieu du 25 au 27 février 2019.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés et des directeurs de recherche et les jurys d'admissibilité auront lieu du 25 mars au 5 avril 2019.

Les dates des jurys d'admission ne sont pas encore connues.

3. Fonctionnement de la Section 7

✓ Quelques chiffres.

295 personnes dans la section 7 (60 femmes et 235 hommes donc 20,3% de femmes)

CRCN : 163 personnes (35 F, 128 H)

CRHC : 5 personnes (3 F, 2 H)

Ainsi, 22,6% des CR de la section 7 sont des femmes.

DR2 : 71 (12 F, 59 H), 13 candidatent DR1 (1 F, 12 H) ;

DR1 : 45 (9 F, 36 H), 13 candidatent DRCE1 (3 F, 10 H) ;

DRCE : 11 personnes en activité (1 F, 10 H), et il y a 1 candidat DRCE2.

Ainsi, 17,3% des DR de la section 7 sont des femmes.

✓ PEDR

La section 7 prend de nouveau la décision de ne pas examiner les dossiers de candidature (de chercheurs CNRS) pour la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR).

4. Discussion avec Michel Bidoit - directeur de l'INS2I

Michel Bidoit vient transmettre à la section un certain nombre d'informations. Il est accompagné de Jamal Daafouz et Olivier Cappé. Il s'adresse à nous une dernière fois avant la fin de ses fonctions de directeur de l'INS2I.

Quelques Nouvelles au niveau du CNRS :

- Antoine Petit, PDG du CNRS a annoncé la nécessaire inflexion sur les recrutements des chercheurs (C) et des ingénieurs et techniciens (IT) : pour 2019, le nombre de postes qui ouvriront aux concours sont 250 C et 310 IT, chiffres dont personne ne se réjouit. Michel Bidoit dit que l'on ne peut pas espérer à court terme que le budget du CNRS augmente et dans ce contexte, il est impératif de ne pas mésestimer la masse salariale. La situation est très difficile et le CNRS tente de limiter une politique en accordéon où l'on ne ferait que suivre en recrutement les départs à la retraite. Le service des ressources humaines fait une gestion de la masse salariale la plus ajustée possible et les très forts besoins en recrutement IT ont fait pencher la balance.

- Concernant le budget 2019, dont on ne connaît pas les détails, M.B. dit qu'il n'y a pas de raison d'être inquiet. Le CNRS pourra maintenir la dotation des unités (en volume global), et un volume pour les actions de politique scientifique comparable à celui de cette année.

- Un référent intégrité scientifique du CNRS a pris ses fonctions cet été : [Rémi Mosseri](#), qui sera accompagné d'un bureau de 4 personnes en cours de mise en place.

Concernant l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions :

- Sur le devenir de la direction de l'INS2I :

Au moment de notre échange, Michel Bidoit n'est pas en mesure de nous donner d'information. Il est très confiant et il faut attendre que le PDG du CNRS annonce les décisions qu'il souhaite prendre pour la direction de l'INS2I. Les candidatures qui ont été envoyées au comité qui a travaillé sur ce sujet sont confidentielles.

- Campagne de recrutement :

Les arguments déployés par l'institut et l'écoute de la gouvernance du CNRS font que globalement, la campagne de recrutement chercheur de l'INS2I sera de 20 postes en 2019 (à comparer aux 22 postes de 2018). L'autre institut très préservé en la matière est l'INSMI. L'arbitrage final sur la ventilation de ces postes n'est pas encore terminé (interdisciplinarité, inter-sections, inter-instituts, sections et CID, coloriages).

Cet été, la direction de l'institut a fait une analyse de la pyramide des âges et des grades des chercheurs des sections 6 et 7, prenant en compte les départs à la retraite entre autre... La section 7 se trouve avoir une pyramide qui est très décalée vers le haut par rapport à celle de la section 6 (deux fois plus de DRCE, ratio DR2/CRCN plus grand). Or la direction de l'INS2I souhaite une politique très équitable entre les deux sections. Les distorsions sont assez significatives et appellent quelques actions correctrices. Pour 2019, il y aura donc sûrement un peu plus de CRCN en section 7 qu'en 6, et un peu plus de DR2 en section 6 qu'en 7, en cohérence avec les observations. La politique de coloriage intense de la direction n'a pas changé : il y en aura, qui seront revus pour l'année en cours, mais dans la continuité pour une meilleure visibilité de la politique scientifique.

- Sur les promotions :

L'arbitrage final au niveau du CNRS sur les nombres de promotions possibles sera fait deux jours après notre rencontre, donc M.B. n'a pas beaucoup de détail à nous donner, simplement une tendance. Pour les promotions à la hors classe des CR, il y aura au moins autant de possibilité qu'au printemps dernier (10 pour l'INS2I). La volumétrie DR1 devrait être au moins égale à celle de l'an dernier (10 pour l'INS2I) mais avec priorité vers la section 6. Pour les DRCE1, il y aura au moins autant de possibilités que l'an dernier (2 pour l'INS2I). Pour DRCE2, l'arbitrage se fait au niveau du CNRS et il est compliqué d'avoir de la visibilité.

M.B. nous relaye la préoccupation affichée de la direction du CNRS de la question du genre concernant les promotions et les recrutements. Il faut que les directeurs d'unité incitent les chercheuses à candidater aux promotions, aux concours...

- Délégations :

M. B. insiste sur le manque de candidatures dans le périmètre scientifique de l'institut et souligne que c'est un vrai souci. L'INS2I pourrait donner plus de délégations, la répartition des possibilités au niveau du CNRS se faisant en partie à la pression des dossiers de candidature. Il faut donc encourager les candidatures et comprendre ce qui retient les enseignants chercheurs de nos disciplines de demander des délégations. Il faut souligner que cela ne rend pas service à la communauté et à la recherche dans nos thématiques.

Questions/Réponses :

On va travailler au rapport de conjoncture dans l'année. Est ce que l'INS2I à une attente particulière que nous devrions prendre en compte ?

M.B. : il doit être concis, percutant et doit tenter d'échapper à l'écueil de faire un panorama exhaustif de tous les sujets qui relèvent de la section 7. Cela ne sera pas facile, mais cela sera utile à la direction de l'institut et du CNRS. Pouvons nous dégager 2 ou 3 sujets ? Envoyer un message qui a un impact sur les quelques années à venir ? On peut aussi aller chercher appui auprès des GDR... tout en évitant le catalogue.

Et la revue de presse aussi ?!

M.B. : il y a eu de grand enjeux/succès scientifiques pour lesquels les contributions de disciplines de la section 7 ont joué un rôle déterminant (mais sans être les seuls acteurs !). Deux exemples parmi d'autres : des communautés scientifiques et grand public ne connaissent pas les apports des sciences de l'information dans la mission Planck (malgré des apports fondamentaux de collègues de la 7) ; de la même manière, on devrait savoir mettre en valeur le rôle des sciences de l'information dans la détection des ondes gravitationnelles. Cela peut être un axe de travail : celui de faire adhérer d'autres sciences à l'importance des disciplines que nous représentons.

5. Médailles

Sur le site du CNRS (<http://cnrs.fr/fr/talent/index>), on peut lire :

« La médaille de bronze récompense un premier travail consacrant un chercheur spécialiste de son domaine. Cette distinction représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes. »

« La médaille d'argent distingue un chercheur pour l'originalité, la qualité et l'importance de ses travaux, reconnus sur le plan national et international. »

La section 7 salue les très bons dossiers qui lui ont été proposés ou dont elle s'est saisie et précise que des argumentaires détaillés de soutien sont particulièrement utiles à son travail. Elle décide, comme chaque année, de ne pas divulguer les noms de la chercheuse et du chercheur qu'elle propose à la direction de l'institut pour chacune de ces médailles.

6. Evaluation d'écoles thématiques

Sur la page intranet du CNRS sur les [écoles thématiques](#), on peut lire les détails suivants :

L'école thématique est une modalité de formation proposée par le CNRS dans tous les domaines scientifiques en soutien des politiques d'instituts et du développement de l'interdisciplinarité. Elle est ouverte prioritairement aux agents du CNRS mais aussi plus largement à l'ensemble de la communauté scientifique. L'école thématique organise un transfert de savoirs univoque au moyen de cours de très haut niveau impliquant une certaine interactivité avec les participants et, à la marge, d'échanges plus informels favorisés par le format en résidentiel. Comme toute modalité de formation, l'école thématique est construite selon une cohérence pédagogique et un déroulé définis par une

équipe pédagogique. Elle doit être suivie dans son intégralité par les participants et fait l'objet d'une évaluation.

Quelques écoles thématiques sont récurrentes et la section 7 demande que les dossiers de celles-ci donnent quelques informations sur l'édition précédente (rapide rapport, indications sur la participation, le budget,...). Les directeurs d'unités dont la proposition des écoles relève doivent inciter les porteurs à donner ces éléments dans les dossiers.

La section 7 examine les dossiers de 9 écoles thématiques devant avoir lieu en 2019.

Elle émet un avis très favorable pour chacune des 4 écoles thématiques suivantes :

- DEEP IMAGING - Deep Learning for Medical Imaging ;
- IA2 - Ecole en Intelligence Artificielle : IA pour une ville intelligente ;
- MNMUQ 2019 - Modélisation et méthodes numériques pour la quantification des incertitudes ;
- RESCOM - Modèles et méthodes d'analyse pour les réseaux.

La section émet un avis favorable pour les écoles thématiques :

- ARCHI 2019 - Architectures des systèmes matériels et logiciels embarqués et méthodes de conception associées ;
- CONTROL - Modélisation et commande des systèmes informatiques ;
- MACS - Ecole en modélisation, analyse et conduite de systèmes dynamiques ;
- SSSR'19 - Ecole d'été de robotique chirurgicale.

La section émet un avis défavorable pour l'école thématique suivante :

- GEO-STAT SANTE - Regards croisés interdisciplinaires sur le partage, la maîtrise des méthodes de recueil, d'analyse et d'interprétation d'informations de santé spatialisées.

7. Évaluation des dossiers concernant les chercheurs

Evaluations des chercheurs à mi-vague

La section rappelle que le rapport qu'elle étudie est souhaité à la fois complet, synthétique et bien rédigé et que des recommandations sont disponibles à la page

https://intranet.cnrs.fr/Cnrs_pratique/recruter/carriere/chercheurs/Documents/Recommandations.pdf

La section 7 effectue 30 évaluations de chercheurs à mi-vague ainsi que 2 réexamens suite à avis différé à la session de printemps 2018. Elle émet 2 avis réservés, 1 avis différé et 28 avis favorables et une mention « pas d'avis ».

Affectations

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations pour les 10 chercheurs recrutés en section 7 en 2018 au grade de CR lors des concours (et a procédé à la nomination de leurs directeurs de recherche pour l'année de stage). Il s'agit de :

| | |
|-----------------------|------------------------|
| Daniele ASTOLFI | LAGEP – UMR 5007 ; |
| Ninon BURGOS | ICM – UMR 7225 ; |
| Mohamed Taha CHIKAOUI | TIMC-IMAG – UMR 5525 ; |
| Jérémy COHEN | IRISA – UMR 6074 ; |
| Vincent GROSSO | LHC – UMR 5516 ; |
| Camille JEUNET | CLLE – UMR 5263 ; |
| Milan KORDA | LAAS – UPR 8001 ; |
| Olivier PERROTIN | GIPSA-lab – UMR 5216 ; |
| Yvain QUEAU | GREYC – UMR 6072 ; |
| Emmanuel SOUBIES | IRIT – UMR 5505. |

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations des 6 nouveaux DR recrutés en section 7 lors des concours 2017. Ce sont :

| | |
|--------------------------|------------------------|
| Caroline APPERT | LRI – UMR 8623 ; |
| Guillaume DAMIAND | LIRIS – UMR 5205 ; |
| Carole LARTIZIEN-MENIERE | CREATIS – UMR 5220 ; |
| Nicolas LE BIHAN | GIPSA-lab – UMR 5216 ; |
| Dominique MARTINEZ | LORIA – UMR 7503 ; |
| Alexandre SEURET | LAAS – UPR 8001. |

Titularisations

Les 7 chercheurs recrutés CR2 ou CR1 en 2017 (+1 recruté en CID 51) sont titularisés, après examen de leur rapport d'activité et des appréciations de circonstance de leur directeur de recherche et laboratoire d'accueil. Ce sont :

| | |
|--------------------|------------------|
| Guillaume AUZIAS | INT – UMR 7289 |
| Chloé BRAUD | LORIA – UMR 7503 |
| Baptiste CARAMIAUX | LRI – UMR 8623 |
| Stéphane CARON | LIRMM – UMR 5506 |
| Antoine COUTROT | LS2N – UMR 6004 |
| Denis FORTUN | ICube – UMR 7357 |
| Jules FRANCOISE | LIMSI – UPR 3251 |
| Konstantin USEVICH | CRAN – UMR 7039 |

8. Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :

Comité de visite HCERES 2017-2018

La vague E est en cours. En accord avec les représentants du HCERES, des membres de la section participeront aux comités de visite des UMR dépendant de l'INS2I (à titre principal ou secondaire) :

- L2S : G. Fort sera la représentante de la section 7 du CoNRS et M. Gay (élu C de la section 7) sera le personnel d'appui de la recherche (PAR) ;

Pour les laboratoires suivants, les représentants de la section 7 du CoNRS seront :

- LIMSI : P. Abry
- LAMIH : G. Millérioux
- CriStal : P.-O. Amblard
- ETIS : A. Gamatié

Avis sur une demande de création de LIA

La section émet un avis très favorable à la création d'un Laboratoire International Associé franco-américain, entre le LIRMM et l'université de Stanford.

Intégration d'équipes externes

La section rend un avis très favorable à l'intégration de plusieurs enseignants-chercheurs de l'IRISA (UMR 6074) au Lab-STICC (UMR 6285), à compter du 1er janvier 2019. Ces enseignants-chercheurs, localisés sur le site de Brest, appartenaient auparavant à deux équipes de l'IRISA : PASS (Processes for Adaptive Software System) et ADOPNET (Advanced Technologies for Operated Networks).

Examen des changements de direction d'unité

La section donne des avis très favorables aux nominations suivantes :

- M. Colin de VERDIERE comme directeur de la Fédération de Recherche BEZOUT, FR 3522 ;
- M. Marc ARNAUDON comme directeur de l'Institut de Math. de Bordeaux, UMR 5251, avec MM. J.-F. AUJOL, K. BELABAS et Y. COUDIERE comme directeurs adjoints ;

- M. Géry CASIEZ comme directeur du CRISAL (UMR 9189) ;
 - Mme Gersende FORT comme directrice adjointe de l'Institut de Math. de Toulouse, UMR 5219.
- La section ne rend pas d'avis en ce qui concerne la nouvelle direction du LIGM (UMR 8049) par manque d'information.

Evaluation de Groupement de Recherche

La proposition de GdR APPAMAT (Apparence des matériaux : métrologie, modélisation, design de matériaux) concerne les sections 8, 5, 7, 9, 10, 11, 13, 15 et 29, et reçoit un avis favorable de la section 7.

9. Promotion des chercheurs :

Promotions CRCN → CRHC

Chaque section du comité national a pour mission de proposer au CNRS une liste de personnes à promouvoir à la hors classe dans le corps des chargés de recherche, choisies parmi les personnes ayant candidaté. La section 7 a reçu 16 dossiers de candidature, qui ont été examinés par deux rapporteurs et après présentation et discussion, elle a proposé le classement suivant :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1. Pierre DRAP | LIS (UMR 7020) |
| 2. Marie-Lise FLOTTES | LIRMM (UMR 5506) |
| Christine SERVIERE | GIPSA-lab (UMR 5216) |
| 4. Dominique FOHR | LORIA (UMR 7503) |
| 5. Sette DIOP | L2S (UMR 8506) |

Promotions DR2 → DR1

La section a reçu les dossiers de 13 candidats. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé le classement suivant :

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| 1. Alexandre D'ASPREMONT | DI ENS (UMR 8548) |
| 2. Jean-Philippe DIGUET | LAB-STICC (UMR 6285) |
| 3. Antonio LORIA | L2S (UMR 8506) |
| 4. David SARRUT | CREATIS (UMR 5220) |
| 5. Frédéric DUFAUX | L2S (UMR 8506) |

Promotions DR1 → DRCE1

La section a reçu les dossiers de 13 candidats. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé les noms de Françoise LAMNABHI-LAGARRIGUE (L2S – UMR 8506) et Christian BARILLOT (IRISA – UMR 6074).

Promotions DRCE1 → DRCE2

La section a reçu le dossier d'un candidat et après examen du dossier et discussion, la section a décidé de le proposer à la promotion DRCE2 : Pierre DUHAMEL - L2S (UMR 8506).

La section 7 tient à rappeler que ces propositions de promotions restent des propositions faites à la direction du CNRS.
